



VENTE EN BLOC ET SUR PIED (GRUMES) - VENTE A L'UP (TAILLIS DES CLOISONNEMENTS)



Propriétaire GF Fresneaux Montchevreuil
Référence BOI 2021
Certification PEFC 10-21-18/497
Département Oise
Commune Sénots ; Fresneaux-Montchevreuil (60 240)
Forêt/lieu-dit Bois de Sénots
Essence principale BO: Châtaignier/Chêne
 Taillis: châtaignier
Nature de coupe *Ouverture de cloisonnements: 4 m de largeur, tous les 25m d'axe en axe*
Surface (ha) 24 ha
Parcelles forestières 33 à 40; 43 à 50
Réserves Arbres non flachés; arbres et taillis hors cloisonnements
Limites pistes forestières
Marquage BO: Flachis PS/HS au corps (2) et au pied (1)
Cloisonnements: axe du cloisonnement marqué par un axe vertical à la peinture rose. Limites du cloisonnements: flèches bleues. Les arbres d'une flèche bleue ne font pas partie de la vente (limite stricte du cloisonnement)
NE PAS TENIR COMPTE DES CROIX A LA PEINTURE
Gestionnaire forestier Philippe de Saizieu
 Comité des Forêts
 06.16.19.65.83
 philippe@saizieu.com



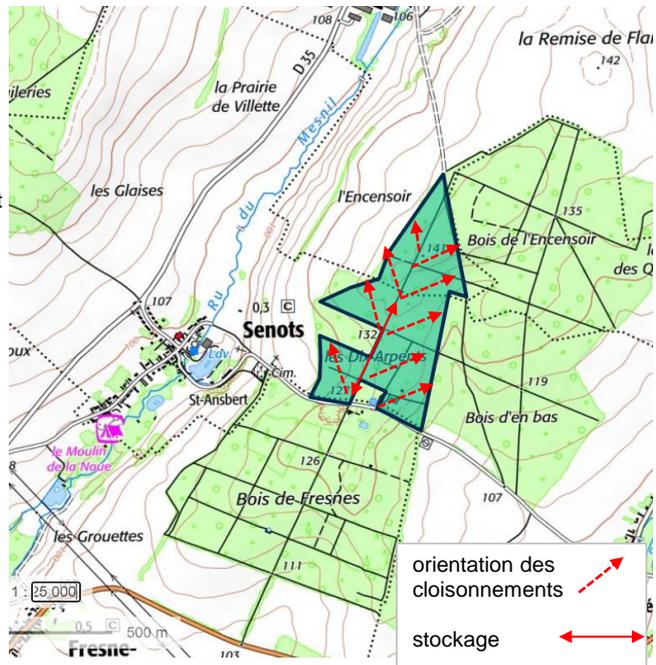
Nb Pieds	Vol présumé	VUM
270	BO 217 m3 BI 1500 st	0,8 m3/tige

Nbre	Essence	Diamètre à 1m30																Volume	VUM		
		15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90			95	100
215	Châtaignier				12	76	68	31	25	3										161	0,8
46	Chêne				4	6	12	11	8	2	2	1								46	1,0
1	chêne sec										1									2	1,6
8	Frêne					1	2	4	1											8	1,0
270																				217	0,8

TAILLIS/HOUPIERS: 1500 STERES ESTIMES - STERAGE CONTRADICTOIRE BORD DE ROUTE, EN FIN DE CHANTIER
PRIX PREDEFINI DU STERE : 7€ ST.

CONDITIONS PARTICULIERES

Visite Voir plan
Exploitation appeler Philippe de Saizieu (0616196583) pour mise en route
 Respect strict des couloirs de cloisonnement
 démantèlement des rémanents
Débardage sur sol sec, portant
Vidange Hors période humide ou de dégel
Place de dépôt le long de l'allée centrale
 Possibilité de l'élargir , en concertation avec le gestionnaire
Délais d'exploitation 31/10/2021
Délais d'enlèvement 30/06/2022
TVA Assujetti
CVO Versée par l'acheteur pour le compte du vendeur
Caution 25% du montant de la vente sauf caution permanente.
Paiement Grumes: comptant (selon offre en bloc et sur pied)
 Taillis: à 30 jours de réception contradictoire (selon prix à l'UP), avant enlèvement



PRIX DE VENTE: GRUMES (OFFRE EN BLOC ET SUR PIED)
PRIX DE VENTE: STERES 7 €/ST (A L'UP)

ACQUEREUR
 Signature précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé"